FACTURE F2025102462

SARL JEUX DE QUILLES
Service ADV-Gestion : 05 62 08 46 40
129 Rue du Seignanx
40230 St Geours de Maremne
Tél : 05 58 73 93 08
contact@jeuxdequilles.com

Commissions | 3°T 2025

CLOS D'AUDHUY - BENOIT AYMARD SAS
Clos d'Audhuy
46700 LACAPELLE CABANAC
France

Numéro	Date	Date Echéance	Mode Règlement	N° TVA
F2025102462	17/10/2025	17/10/2025	VIR	FR 02 804 150 787

Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Relevé de commissions Commissions | 3°T 2025	1	227,16	227,16	20,00

N° SIREN : 491 329 678

N° TVA : FR35 491 329 678

IBAN : FR76 1330 6009 5066 0147 3487 821 BIC : AGRIFRPP833

Taux	Base HT	TVA
20,00	227,16	45,43

Total HT	227,16 €
Total TVA	45,43 €
Total TTC	272,59 €
Net à Régler	272,59 €

Les marchandises étant remises à la compagnie de transport en parfait état de conditionnement, veuillez vérifier soigneusement les colis à l'arrivée et, en cas d'avarie, ne prendre livraison qu'après avoir fait toutes les réserves vis-à-vis du transporteur responsable. Si livraison effectuée sur palette Europe, rendre ou échanger celle-ci. Sans reprise ou échange, cette dernière sera facturée 15€ HT. Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au complet paiement de leur prix. En cas de litige ou pluralité du défendeur, le tribunal de commerce de Dax est seul compétent. De convention expresse et sauf report sollicité, accordé par nous, le défaut de paiement de nos marchandises à l'échéance fixée entrainera : l'exigibilité de toutes les sommes dues, l'annulation des marchés en cours, l'exigibilité à titre de dommages et intérêts et de la clause pénale, d'une indemnité égale à 20% des sommes dues, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires. Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. Sauf dérogation expresse et écrite, nos ventes sont faites à nos seules conditions qui annulent toutes clauses ou stipulations différentes écrites de l'acheteur. Capital : 301 470 € - RCS Dax